

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY
Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46**

Séance du 17 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 juin à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/06/2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Présents : BARRIER JA – BACHER M - GUICHARD P – D'AVERSA M - CARCELES P - VIALARD JL - JADOT S-CHOMIENNE – MICHAUD - ALMERTO A - BONNARD R - COTTANCIN B CARRIERE C — LA MELA P - CALEYRON S

Excusés avec pouvoirs :

Absents :

Procurations :

Nombre de conseiller ayant voté par procuration :

Nombre de conseillers votants : 15

Secrétaire de Séance : CARCELES P

Délibération N°38-2026 : Désignation du référent forêt-bois auprès de FIBOIS42

La commune de Farnay fait partie du territoire de la charte forestière de territoire (dite CFT) du Pilat. La CFT a pour objectif la gestion durable et multifonctionnelle des forêts.

Dans le cadre de cette charte forestière et aussi des missions de Fibois 42, est animé le réseau des élus référents forêts-bois.

Monsieur le précise qu'il est donc nécessaire de désigner un référent forêt-bois.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, désigne Mr Pierre CARCELES comme référent forêt-bois

Le secrétaire
Pierre CARCELES



Publié sur le site internet le
25/06/2026
par Béatrice GOUY
Secrétaire de Maire

Certifiée conforme
Farnay, le 18/06/2026
Le Maire
Jean-Alain BARRIER

